



# COMPTE RENDU du CHSCT du 17 MAI 2018

*Notre directeur n'est décidément pas intéressé par nos conditions de travail : comme souvent, il ne présidait pas cette séance, alors que le directeur des douanes est, lui, quasiment toujours présent, de même qu'au CDAS dont il est le président...*

L'ordre du jour comportait l'installation prochaine du CSRH, l'ASR 2019, le bilan DUERP/PAP 2017 de la DDFiP 34, le choix d'un psychologue du travail, les propositions d'actions et travaux pour 2018.

CSRH : Contrairement à la présentation faite lors du précédent CHSCT, les nouveaux plans, soumis cette fois pour avis, ne respectent plus les normes de surface par agent.

Selon la direction, ce serait la « découverte » de 3 piliers qui aurait entraîné la modification des plans et réduit de ce fait la surface par agent. (- 20 m<sup>2</sup> pour le plateau C ... et la superficie du plateau A n'est plus indiquée). Les marguerites passent de 2 ou 3 agents à 4. L'interlocuteur de la DG que nous avons demandé n'est pas là, mais le président nous indique que nous pouvons solliciter le bureau d'études.

L'ISST a d'ailleurs pointé le non-respect des normes en matière de surfaces de travail, et appelé à la vigilance quant aux difficultés liées à l'ambiance sonore.

Il a également mentionné quelques lacunes dans la sécurité incendie.

Le président a répondu que « le ratio m<sup>2</sup>/agent était tout à fait correct » (vous apprécierez ...) et qu'il allait « voir si l'on pouvait prendre en compte certaines préconisations de l'ISST »... mais que les travaux de réseaux étant en cours, rien ne pouvait plus être modifié !

La CGT a bien sûr voté contre ce projet .

ASR 2019 :

Les incertitudes relatives à l'immobilier et le volet RH rendront les visites prévues difficiles quant aux réponses à apporter aux agents.

Elles se tiendront à Béziers (SIP Béziers, SIP Biterrois et SIE Grand Béziers) à Agde (trésorerie) et à Pézenas (Trésorerie et SIPE) le 31 mai 2018.

2 délégations ont été constituées.

Vos représentants ont insisté auprès de la direction pour que des réponses rapides et claires soient données aux agents le plus rapidement possible.

En vue des travaux prévus à la trésorerie de Pézenas, la direction doit rencontrer le maire, le 14 juin 2018.

Le DUERP/PAP de la DDFiP nous a été soumis pour avis.

Ce DUERP a été réalisé dans de bonnes conditions avec la participation de nombreux agents.

Le PAP comporte 36 mesures qui ont toutes été suivies d'actions.

La CGT a voté pour le DUERP/PAP et souligne la qualité du travail fourni par l'assistant de prévention.

Nous avons cependant signalé, au regard de l'augmentation du risque lié à l'hygiène des lieux de travail, l'état d'insalubrité de l'ascenseur de la cantine de Chaptal et demandé une solution à ce problème maintes fois signalé.

### Choix du psychologue du travail

Lors d'un groupe de travail, nous avons rencontré les différents candidats en présence des médecins de prévention qui nous ont ensuite indiqué leur choix.  
Celui-ci correspond au nôtre, nous avons donc voté pour la signature d'une convention.

### Propositions d'actions et travaux

Nous avons voté la climatisation/ chauffage pour le SPF de Béziers Verdier.  
La direction a refusé le cofinancement, mais exceptionnellement nous avons voté pour, afin d'améliorer le confort de nos collègues.

### Questions diverses :

Pour le relogement de Hérault Amendes, la direction attend les réponses des 2 bailleurs sur les sites de Thèbes et Broussonnet (avec une préférence pour le second). Les travaux auraient lieu en septembre et l'entrée dans les locaux en octobre 2018.

Visites médicales à Béziers : Nous avons demandé que le médecin se déplace à Béziers et non les agents à Montpellier. La direction nous a répondu vouloir maintenir la présence de la DDFIP à Béziers, sous tous ses aspects (y compris restauration et permanence médicale).  
Les visites médicales seraient donc regroupées lors d'une permanence du médecin de prévention pour les agents « qui ne souhaitent pas se déplacer à Montpellier »

### Montmorency :

Nous en sommes à la version 11 du projet. Le CHSCT, l'ISST et l'assistant de prévention ne seront consultés que lorsque le projet sera définitif et consolidé ..... et probablement non modifiable !

**Le prochain CHSCT devrait avoir lieu le 11 juin 2018.**